



Le 9 septembre 2014

Charte pour l'efficacité énergétique des bâtiments tertiaires publics et privés

Présentation des quatre nouveaux signataires GROUPE AFNOR – MACIFIMO – SWISS LIFE – COVEA IMMOBILIER

Groupe AFNOR

L'association AFNOR et ses filiales constituent un groupe international au service de l'intérêt général et du développement économique. Il conçoit et déploie des solutions fondées sur les normes, sources de progrès et de confiance. Il est organisé autour de 4 grands domaines de compétences : la normalisation, la certification, l'édition de solutions et services d'information technique et professionnelle et la formation. Le Groupe exerce des activités à travers tout le territoire, et dans une centaine de pays via 29 implantations à l'international. La direction générale du Groupe est assurée par Olivier Peyrat.

« Le Groupe AFNOR œuvre depuis plusieurs années avec ses partenaires à développer un important programme de normalisation dans le domaine de l'Utilisation Rationnelle de l'Energie. Nous proposons par ailleurs des prestations de formation, d'évaluation et de certification aux organismes qui souhaitent améliorer leur performance énergétique.

Nous avons décidé de définir un plan d'actions plus volontariste pour améliorer notre propre usage de l'énergie sur notre site de Saint Denis. Inscrire cette démarche dans le projet collectif de la charte sur l'efficacité énergétique dans les bâtiments tertiaires offre un cadre mobilisateur pour nos équipes avec le concours desquelles nous souhaitons abaisser nos consommations énergétiques et contribuer aux côtés des autres signataires à l'émergence de bonnes pratiques communes de gestion de l'énergie dans le bâtiment, secteur économique le plus énergivore en France et en Europe ».

Sophie Marain, secrétaire générale, groupe AFNOR

MACIFIMO

Le groupe Macif couvre aujourd'hui les besoins de ses 5 millions de sociétaires pour lesquels il gère plus de 17 millions de contrats au 1^{er} janvier 2014. Entreprise leader, en nombre de contrats, sur les marchés de l'assurance « dommages » automobile et deux-roues. Le groupe, qui compte 9 500 collaborateurs, a réalisé un chiffre d'affaires de 5,69 milliards d'euros en 2013.

« Dans le cadre de sa politique RSE, le groupe Macif, via sa filiale MACIFIMO en charge de la gestion du patrimoine immobilier, est engagé dans une politique de développement durable visant à améliorer la performance énergétique des bâtiments dans le secteur tertiaire.

En signant la charte pour l'efficacité énergétique des bâtiments tertiaires, le groupe Macif témoigne de sa pleine adhésion aux objectifs fixés et souligne sa volonté de poursuivre de cette démarche de progrès ».

Jean-Paul Moreau, directeur général, Macifimo

Covéa Immobilier

Covéa est la réunion de trois enseignes mutualistes : MAAF, MMA et GMF. Covéa permet aux trois enseignes de partager certaines ressources et activités et leur donne une marge de compétitivité supplémentaire. Les trois enseignes ont en commun leurs valeurs, leur solidité financière et leur notoriété. Elles partagent les mêmes objectifs de performance et de qualité au service de leurs assurés.

Créé en janvier 2011, Covéa Immobilier mutualise les moyens et les savoir-faire de MAAF, MMA et GMF dans le domaine de la gestion du patrimoine immobilier, que ce soit en matière d'immeubles de placement ou d'exploitation.

« Le développement durable est naturellement inscrit dans la culture et l'ADN des enseignes et des filiales qui constituent Covéa. Les collaborateurs de Covéa Immobilier en charge des projets de construction ou de rénovation sont impliqués dans la gestion durable des actifs. Ainsi, les immeubles restructurés par Covéa Immobilier sont souvent labellisés BBC et certifiés HQE, BREEAM.

Une annexe environnementale (concernant la consommation énergétique, de l'eau et la gestion des déchets) est incluse à tous les baux de bureaux et commerces de plus de 1000 m² conclus ou renouvelés depuis le 1er janvier 2012. Covéa Immobilier consacre un budget annuel significatif afin d'atteindre l'objectif du Grenelle de l'Environnement de réduction de 38 % de La consommation d'énergie des immeubles à l'horizon 2020. La charte s'inscrit donc complètement dans notre stratégie ».

Loïc Lecallo, directeur, Covéa Immobilier

Swiss Life

Spécialiste en assurance des personnes, Swiss Life est un des acteurs de référence sur les marchés de l'assurance patrimoniale en vie et retraite et de l'assurance santé et prévoyance.

Par son offre combinée d'assurance et banque privée, Swiss Life se distingue par son positionnement original d'assureur gestion privée avec une offre de services financiers qui lui permet désormais de couvrir l'ensemble des besoins de ses clients pour les aider à se construire un avenir serein.

En tant qu'investisseur institutionnel, Swiss Life intervient dans le secteur de la gestion d'actifs en acquérant, gérant et valorisant un patrimoine immobilier, détenu en propre. Il gère en outre via sa filiale Swiss Life Immobilier, un portefeuille d'immeubles pour compte de tiers, en assurant une gamme étendue de prestations sur mesure. L'ensemble du parc est composé d'une petite centaine d'immeubles de qualité, représentant une surface totale d'environ 320.000m².

« Les enjeux pour l'avenir sont majeurs et il nous paraît indispensable de privilégier un comportement éco-responsable. Nous souhaitons poursuivre une stratégie pragmatique destinée à maîtriser et à améliorer la performance environnementale et sociale de nos immeubles. En signant la charte pour l'efficacité énergétique des bâtiments tertiaires, Swiss Life s'engage résolument dans une démarche proactive de réduction de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre ».

Thierry Marquès, directeur immobilier, Swiss Life France